

Opinions & Analyse

Le Maroc adopte une nouvelle Charte de l'investissement

Suite à l'introduction, le mois dernier, d'une nouvelle Charte de l'investissement, l'État marocain a signé des contrats d'investissements pour un total de 7,5 milliards de dirhams (691,6 millions d'euros). En tout, trente contrats ont été signés le lendemain de l'annonce de la nouvelle charte, et ce avec des entreprises britanniques, canadiennes, brésiliennes, chinoises, indiennes et russes. Selon des communiqués officiels, ces contrats devraient entraîner la création de 39.000 emplois.

MESURES D'INCITATION À L'INVESTISSEMENT

La nouvelle Charte, qui s'inscrit dans le cadre de la loi 60-16 et remplace la précédente charte de l'investissement adoptée en 1995, prévoit une restructuration des activités de promotion de l'investissement sous la houlette d'une agence centralisée et le développement des zones franches dans chacune des 12 régions du pays. Les entreprises qui ne sont pas implantées dans les zones franches, mais qui remplissent les conditions requises pourront également bénéficier d'avantages fiscaux, notamment des mêmes avantages pour les industries exportatrices et d'une exonération de cinq ans de l'impôt sur les sociétés pour les nouvelles entreprises industrielles. De plus, la nouvelle Charte reconnaît également le statut d'exportateur indirect, ce qui devrait contribuer à soutenir l'importante industrie automobile marocaine, et en particulier ses sous-traitants, qui profiteront de ce nouveau statut.

RETOMBÉES POSITIVES ATTENDUES POUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Selon le ministre de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique, Moulay Hafid Elalamy, le

taux d'intégration de l'industrie automobile devrait atteindre 65% au cours des années à venir, soit des perspectives de croissance considérables pour l'industrie locale. En effet, sur les 30 contrats d'investissement, signés au mois de juillet, 21 concernent des entreprises du secteur automobile, tel que le fabricant britannique de pièces automobiles Delphi, qui a signé un accord-cadre portant sur le lancement de sept nouveaux sites de production avant 2021. L'accord prévoit notamment la construction d'une usine de fabrication de systèmes de distribution électrique dans le parc industriel Agropolis à Meknès, pour un investissement de 400

La nouvelle Charte reconnaît également le statut d'exportateur indirect.

millions de dirhams (36,7 millions d'euros) ainsi que la création d'un centre de recherche et développement. Selon la presse marocaine, ces nouveaux investissements devraient permettre de créer 13.000 emplois au total. Un accord portant sur un investissement de 2,69 milliards de dirhams (246,9 millions d'euros) a également été signé avec le fournisseur canadien Linamar, qui compte ouvrir la première usine de fabrication de composants moteurs du Maroc, avec 1.000 emplois à la clé. L'usine fournira les grands constructeurs automobiles internationaux implantés au Maroc tels que Ford, Volkswagen et Peugeot Citroën. D'une capacité de production de 200.000 véhicules par an, la nouvelle usine sera implantée à Kenitra et devrait entrer en production en 2019. L'industrie automobile oc-

cupe une place de choix dans le Plan d'accélération industrielle (PAI) 2014-20, qui vise à améliorer la balance commerciale du Maroc, à faire passer la participation du secteur industriel au PIB de 14% à 23% et à créer 500.000 nouveaux emplois par le biais du développement d'«écosystèmes», ou filières de production industrielle, avec pour objectif de stimuler la croissance et de renforcer la concurrence. Un nouvel écosystème «moteurs et transmission» a vu le jour cette année, faisant suite à la création d'une série d'autres écosystèmes automobiles, spécialisés notamment dans le câblage, l'intérieur et les sièges, le métal et l'emboutissage, et les batteries.

En plus des accords relatifs au secteur automobile, neuf projets ont été signés dans le secteur textile, pour un montant de 600 millions de dirhams (55,3 millions d'euros), et quatre sites industriels sont à l'étude dans le secteur de l'aéronautique, nécessitant un investissement total de 260 millions de dirhams (24 millions d'euros).

REGROUPEMENT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

La nouvelle Charte procède à un regroupement des diverses agences de promotion du commerce et de l'investissement - notamment Maroc Export, l'Agence marocaine de développement des investissements et l'Office des foires et expositions de Casablanca - avec la création de l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE). Placé sous l'égide du ministère de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique, l'AMDIE a pour mission de renforcer la coordination des activités ainsi que de

rationaliser les ressources financières et humaines mises en œuvre à des fins de promotion des investissements. Une direction générale du commerce, une direction générale de l'industrie et une agence dédiée au développement de l'économie numérique et du e-gouvernement ont également été créées dans le cadre de la nouvelle charte.

CLIMAT DE L'INVESTISSEMENT DANS LA RÉGION

Si de nombreux pays dans la région ont enregistré une chute des investissements étrangers au cours des cinq dernières années, le Maroc affiche des investissements directs étrangers en augmentation de 11% entre 2010 et 2015, ces derniers atteignant 39 milliards de dirhams (3,6 milliards d'euros). Une hausse qui concerne pour l'essentiel le secteur industriel, les investisseurs ayant accueilli avec intérêt des initiatives telles que le PAI et les autres programmes incitatifs mis en place par l'État. Justifiant les dernières notes souveraines attribuées au Maroc, les agences de notation Standard and Poor's**** (S&P) et Fitch ont mis l'accent mis sur le développement de l'industrie, comme jouant un rôle central dans l'attribution de perspectives stables au pays. «Selon nos prévisions, l'activité économique restera vulnérable à la volatilité dans le secteur agricole et aux fluctuations de la demande extérieure européenne, notamment dans le secteur du tourisme», a écrit S&P au mois d'avril. «Néanmoins, les investissements à destination des secteurs industriels récemment développés, tel que le secteur automobile, devraient améliorer la diversification de l'économie et contribuer à la croissance du PIB et à une hausse des exportations sur le moyen terme».

ANALYSE RÉALISÉE PAR
OXFORD BUSINESS GROUP

Le Maroc affiche des investissements directs étrangers en augmentation de 11% entre 2010 et 2015.